

## **La version allemande actualisée de l'IESBA Code of Ethics est disponible**

Les deux associations des experts-comptables allemands et autrichiens (Wirtschaftsprüferkammer/Institut Österreichischer Wirtschaftsprüfer) et EXPERTsuisse – l'association suisse des experts en audit, fiscalité et fiduciaire – ont élaboré [une version allemande actualisée de l'IESBA Code of Ethics](#).

La traduction allemande correspond à la version du code de l'année 2014 et est à présent à disposition.

La version allemande précédente de l'IESBA Code of Ethics correspondait au code de l'année 2009. Mis à part des modifications d'ordre rédactionnel, les points suivants se distinguent fondamentalement de la version de 2009:

- Non respect des règles: points 100.10, 290.39-.49, 291.33-.37
- Conflits d'intérêts: points 100.17-.18, 220.1-.14, 310.1-.11, 320.4-.7, 340.1-.4, définition
- Personnes responsables: définition
- Personnes constituant la gouvernance: points 100.25, 290.28, définition.